



Conditions générales de vente

GROODIX SAS

Au capital de 1 000 €

Siège social : 16 Rue Berlioz, 06000 Nice

SIREN : 990 093 890 – TVA intracommunautaire : FR62 990093890

Email : info@groodix.com

ART. 1 : Champ d'application

1. Le présent contrat a pour objet de définir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles la Société **GROODIX SAS** fournit les prestations à son client. L'ensemble des caractéristiques de ces prestations se trouvent détaillées sur le site accessible à l'adresse <https://groodix.com>.
 2. Les présentes conditions générales de vente régissent l'activité commerciale de création de sites Internet et autres produits et services proposés par **GROODIX SAS**. Les conditions particulières qui figurent sur le devis priment sur les présentes conditions générales de vente.
 3. La signature du devis avec mention d'accord implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions générales de vente.
-

ART. 2 : Définition

Aux termes des présentes, chacune des expressions mentionnées ci-dessous aura la signification qui lui est attribuée :

- **GROODIX SAS** : désigne la Société GROODIX SAS dont le siège social est 16 Rue Berlioz, 06000 Nice.
- **Client** : désigne toute personne physique ou morale signataire d'un bon de commande sous format papier ou électronique.
- **Services** : désigne l'ensemble des prestations de toute nature effectués par GROODIX SAS pour le compte du client.
- **Fournisseur** : désigne toute personne physique ou morale auprès de laquelle GROODIX SAS souscrit tout contrat dont l'objet est en rapport avec ou découle des services.
- **Internet** : ensemble des réseaux de toutes tailles interconnectées par le protocole TCP/IP.
- **Site web** : ensemble structuré de pages, composé d'éléments textuels, graphiques, photographiques, audio, vidéo ou multimédia dans les formats standardisés.
- **Espace web** : désigne un espace de stockage alloué par un fournisseur pour l'hébergement de chaque site web du client.

- **Publication** : désigne l'action de transfert du site web du client sur un espace web. La publication désigne la livraison.
 - **Projets conséquents** : création de sites Internet, pouvant inclure extranet et intranet, les applications mobiles et généralement, les applications métiers.
 - **Autres projets** : la maintenance, les contenus, les mises à jour, l'hébergement, les emailings, opérations e-marketing et les autres prestations proposées par GROODIX SAS.
 - **Community Manager (gestionnaire de communauté)** : animation et rassemblement des communautés sur Internet pour le compte d'une société ou d'une marque.
-

ART. 3 : Les services proposés par GROODIX SAS

- Création de site internet, extranet, intranet et e-commerce,
- Création d'applications métiers en ligne (configurateurs, requêteur, etc...),
- Création d'applications métiers sur mobiles ou tablettes,
- Animation et mise à jour de site internet,
- Création d'identités numériques,
- Conseil e-marketing,
- Création de logos,
- Création de plaquettes imprimées,
- Création de kits papeterie (papier en-tête, carte de correspondance, carte de visite, flyers, documents commerciaux),
- Achat de nom de domaine,
- Prise de vue, photographie,
- Prestations système (configuration serveur),
- Réalisation de campagnes publicitaires en ligne,
- Réalisation de cahier des charges,
- Audit concurrentiel de référencement,
- Référencement forcé sur les moteurs de recherche,
- E-réputation,
- Rédaction d'articles pour les sites internet,
- Audit concurrentiel sur les réseaux sociaux,
- Animation de réseaux sociaux et communauté web (community management),
- Hébergement,

- Création de comptes sur les réseaux sociaux.
-

ART. 4 : Conditions de création de site

Le client s'engage à fournir à **GROODIX SAS** tous les éléments nécessaires à la réalisation de la prestation (textes, images, vidéos, informations légales, etc.). Tout retard dans la fourniture de ces éléments repoussera d'autant les délais de livraison.

Le client garantit que tous les éléments transmis sont sa propriété ou qu'il en possède les droits nécessaires à leur utilisation. **GROODIX SAS** ne pourra être tenue responsable en cas de non-respect de droits d'auteurs ou de propriété intellectuelle liés aux éléments fournis par le client.

ART. 5 : Promotion des créations

Sauf dispositions contraires écrites, la société **GROODIX SAS** pourra diffuser toute création réalisée à des fins de « présentations de créations » sur tout type de support sans limitation de durée, d'un commun accord avec le client, par email.

Obligation de communication : sauf dispositions contraires écrites, ou mentions particulières inscrites sur le devis et/ou la facture client, la mention « Conception graphique : société GROODIX SAS » est apposée sur les créations papier ou web réalisées (pour le web, présence des coordonnées dans les mentions légales avec un lien vers l'adresse email « info@groodix.com »).

ART. 6 : Référence aux clients

Le Client autorise la société **GROODIX SAS** à mentionner son nom ou sa dénomination sociale dans les documents de la Société GROODIX SAS, à titre de référence aux fins de sa propre promotion commerciale.

ART. 7 : Modification de la demande initiale par le client

Toute modification de la demande initiale devra être validée par **GROODIX SAS** et pourra entraîner un réajustement du devis et des délais.

ART. 8 : Propriétés intellectuelles

Sauf dispositions contraires, **GROODIX SAS** conserve la propriété intellectuelle de ses créations jusqu'au paiement complet des sommes dues.

ART. 9 : Responsabilité du client

Le client est seul responsable des contenus diffusés sur son site ou via les prestations commandées. **GROODIX SAS** ne saurait être tenue responsable des conséquences de leur utilisation.

ART. 10 : Responsabilité de la Société GROODIX SAS

GROODIX SAS s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer ses prestations mais n'est tenue qu'à une obligation de moyens et non de résultats.

ART. 11 : Garanties

Les prestations fournies par **GROODIX SAS** sont garanties conformes au devis validé par le client. Toute demande supplémentaire fera l'objet d'une facturation distincte.

ART. 12 : Rupture du contrat

En cas de rupture du contrat par le client, les sommes versées resteront acquises à **GROODIX SAS** et les prestations déjà engagées devront être réglées.

ART. 13 : Offres et tarifs

Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la signature du devis. Ils peuvent être révisés à tout moment par **GROODIX SAS**, sans préavis, pour toute nouvelle prestation.

ART. 14 : Mode de paiement

Les paiements s'effectuent selon les modalités précisées sur le devis ou la facture. Tout retard de paiement entraînera des pénalités conformément à la loi en vigueur.

ART. 15 : Réclamations

Toute réclamation de quelque ordre que ce soit, pour être valable, devra parvenir au siège social de **GROODIX SAS** – 16 Rue Berlioz, 06000 Nice par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours qui suivent la réception des factures. Passé ce délai, les travaux et leurs conditions d'exécution ou de règlement sont considérés comme définitivement acceptés.

ART. 16 : Loi applicable, attribution de juridiction

1. Le présent contrat est régi par la loi française. En cas de litige, les tribunaux de Nice seront compétents.
2. Pour l'exécution du présent contrat, les parties élisent respectivement domicile :
 - **GROODIX SAS** à l'adresse suivante : 16 Rue Berlioz, 06000 Nice
 - Le client à l'adresse indiquée par ses soins lors de la signature du bon de commande.